

http://www.rond-point.qc.ca

Douze leçons sur l'histoire du Québec

Conférencier: Bruno Deshaies (bd@rond-point.qc.ca) Lieu: Centre C. A. Savard (quartier Neufchâtel), Québec Date: mardi, 19 septembre 2000, 19 h 15 à 20 h 30

Première leçon (Résumé)

## 1.0 Histoire du Québec et/ou histoire du Canada?

- **1.1** Remarques méthodologiques sur deux histoires. Ces *deux* histoires du Québec et du Canada soulèvent de nombreuses questions. Une première concerne *la nature de l'histoire* ; une seconde se rapporte à *l'objet de l'histoire* ; puis, finalement, la préposition « *du* » n'aurait-elle pas un sens pluriel ?
- **1.2** L'histoire-récit. La forme d'histoire la plus répandue est l'histoire-récit. Elle peut être une histoire-bataille, une histoire politique, économique, constitutionnelle, rurale, urbaine, sociale, culturelle ou encore des femmes, des autochtones, etc. L'histoire-récit se borne à relater la succession d'événements historiques. Le but de ce type d'histoire consiste à « ressusciter » le passé pour ce qu'il aurait été. Les partisans de ce type d'histoire s'imaginent qu'ils nous présentent une histoire impartiale (sous-entendu objectif) ou « l'histoire telle qu'elle a été ». C'est tout bonnement de la présomption !
- L'histoire-synthèse et explicative. Nous opposons à cette histoire-récit, une histoire-synthèse et explicative de l'histoire du Québec et/ou de l'histoire du Canada. L'histoire-synthèse cherche principalement à mettre en évidence les forces du passé par rapport à la situation présente. Elle vise à expliquer pourquoi les choses se sont passé comme elles se sont passées ; elle cherche à savoir comment il se fait qu'il en est encore ainsi aujourd'hui. Dans ce cas, l'histoire devient un champ de connaissance pour expliquer le présent sans chercher à jouer au prophète sur l'avenir du présent. Ce type d'histoire oblige l'historien au réalisme. Cela dit, les partisans de cette histoire ne prétendent pas à l'objectivité ou à l'impartialité. Ils recherchent plutôt une connaissance aussi compréhensible que possible du Passé. Si l'on veut, ils veulent faire l'histoire des grands phénomènes sociaux ou, autrement dit, faire de la « grande histoire ».
- **1.4** L'histoire du Québec et/ou l'histoire du Canada, qu'est-ce à dire? En premier lieu, le Canada, pour les Canadiens Français de « souche », c'est le territoire de la Vallée du Saint-Laurent à l'époque de la Nouvelle-France. Pour les Québécois Français, le Québec est le territoire qu'ils habitent en ce moment. En revanche, pour les Canadiens, leur pays c'est d'abord le Canada ; quant à la Province de Québec, elle ne constitue qu'une des parties du système canadien. Finalement, l'histoire du Canada chevauche l'histoire du Québec et l'englobe. Par contre, l'histoire du Québec recouvre l'ancienne *Province of Quebec* de 1763 (cette 15<sup>e</sup> Colonie américaine), mais se limite, après 1867, au territoire de la Province de Québec. L'histoire du Québec dans la Confédération ne peut se faire sans tenir compte

de l'histoire du Canada. D'où le problème. Faut-il alors parler de l'histoire *des* deux Canadas plutôt que de l'histoire *du* Canada ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre.

- **1.5** Les grandes explorations. Les Amériques sont issues de la colonisation européenne. Les puissances européennes telles le Portugal, l'Espagne, la France et l'Angleterre, se lancent à l'aventure des mers pour découvrir le chemin des Indes. Dans cette quête géographique, elles découvrent finalement le continent américain. Des colonies portugaises, espagnoles, françaises et anglaises naissent sur les territoires de l'Amérique. Des populations neuves s'installent à demeure sur un « nouveau monde ». Des populations indigènes sont déjà sur place à leurs arrivées.
- **1.6** L'aventure « canadienne » de la France fait partie des grandes explorations européennes. Elle donne lieu aux voyages de Cartier et de Champlain. Ces premières expéditions françaises seront suivis de nombreuses autres explorations au Nord, au Sud et à l'Ouest. La fondation de Québec, en 1608, par Champlain fut le premier établissement d'importance dans la Vallée du Saint-Laurent. Il s'agira, ensuite, des explorations du Mississippi, des Grands Lacs et des montagnes Rocheuses, du Golf du Mexique et de La Baie d'Hudson.
- **1.7** L'aventure « américaine » de l'Angleterre n'est pas moins importante. Elle est à l'origine de la création des Treize Colonies américaines après l'arrivée des *Pilgrims* monter à bord du *Mayflower*. Ces premiers émigrés mettent pied à terre à Plymouth (au sud de Boston), en 1620.
- **1.8** Les deux aventures, française et anglaise, se dérouleront parallèlement durant 140 ans. Les Treize Colonies britanniques prendront un essor considérable tandis que les sites de colonisation française en Nouvelle-France demeureront toujours très faibles au plan démographique. En revanche, l'emprise territoriale de la Nouvelle-France sera considérable.
- **1.9** La colonisation française prend racine avec la fondation de Québec par Champlain. Elle se consolide avec la création de la Compagnie de la Nouvelle-France, en 1627, mais surtout avec l'instauration du Gouvernement royal, en 1663. Durant un demi-siècle, les administrateurs de la colonie veilleront à asseoir les assises territoriales, sociales, démographiques, économiques et culturelles des Colonies de la Nouvelle-France. Cette expansion ne s'est pas réalisée sans des difficultés énormes.
- **1.10 Premier bilan.** De 1534 à 1713, c'est-à-dire du premier voyage de Cartier jusqu'au Traité d'Utrecht, l'évolution des deux colonisations est disproportionnée. Ce malaise persistera tout au long de la mise en valeur de l'Amérique française et de l'Amérique anglaise. 1713 marque une étape importante en vue de réduire la présence française en Amérique du Nord.
- **1.11 LES ENJEUX DE L'AVENIR** sont, en partie, dans les commencements de la colonisation française. Il y a des réalités plus fortes que les volontés. Ces réalités ont pris le pas sur les efforts de colonisation française en Amérique du Nord. Les effets négatifs de l'histoire sont pourtant visibles, mais certains meneurs intellectuels et sociaux du Québec actuel et du Canada proposent de cesser de s'apitoyer sur le passé, d'établir une histoire commune (par ex. : un manuel unique de l'histoire du Canada) ou de suggérer une longue trajectoire de 400 ans qui permettrait d'occulter la Conquête de 1760. L'idéologie traditionnelle canadienne-anglaise du « *One Country. Two Histories* » demeure toujours dominante.

La semaine prochaine : Les efforts de la colonisation française.

1.2 Un exemple d'histoire-récit (EXTRAIT)
Jacques Cartier (1491-1557)

« Cartier quitta à nouveau Saint-Malo pour l'Amérique du Nord le 19 mai 1535. Il avait cette fois trois navires : *La Grande Hermine*, jaugeant de cent à cent vingt tonneaux, *La Petite Hermine*, soixante tonneaux, et *L'Émérillon*, quarante tonneaux. La flottille dut faire face dans l'Atlantique à de violentes tempêtes, qui la dispersèrent. *La Grande Hermine*, le navire de Cartier, arriva en vue de Terre-Neuve le 7 juillet, et se dirigea sur Blanc Sablon où les hommes attendirent l'arrivée des deux autres navires. Ceux-ci arrivèrent le 26 juillet et, le 29, la flottille longeait le littoral nord du golfe Saint-Laurent jusqu'à l'Île d'Anticosti, et de là jusqu'à Gaspé. [...] »

Source : *Découvreurs et explorateurs du Canada, 1497-1763*. Texte de Malcolm G. Parks et adaptation par Jean Blain, Publication de l'Imperial Oil Limited.

## 1.4 Un exemple d'histoire-synthèse (EXTRAIT)

## [Samuel de Champlain]

« Un homme, ici au pays, et jusqu'en France, incarnera le parti des colonistes : Samuel de Champlain. On l'appelle le « Père de la patrie ». Titre éminent entre tous ceux qui peuvent échoir à un homme ; titre pourtant mérité. La patrie canadienne doit d'abord à Champlain d'avoir, parmi d'autres terres, porté son choix sur elle. Car si, un jour du printemps 1608, un vaisseau de Honfleur mit le cap sur un des points précis de l'Amérique, qui voudra s'imaginer qu'il l'ait fait par une intuition aveugle, un mouvement prédestiné ? Une question pertinente serait donc celle-ci : pourquoi sommes-nous au Canada ? Qui nous a mis ici ? La France, nous l'avons vu, décida, un peu tard, de revendiquer sa part du « testament d'Adam ». Où jetterait-elle son dévolu ? En Amérique du Nord, il n'y avait plus à prendre qu'au-dessus des colonies espagnoles. Leur désastreuse expérience de la Floride l'a appris aux Français. [...] Quelque secret

instinct les inclinait, sans doute, à s'accrocher au bord de mer [...] //34// Au fait, ces pionniers, que cherchent-ils à l'époque ? Un domaine commercial, un domaine qui réunirait quatre qualités : un ciel clément, un terrain fertile, un « havre commode, et, pour les illusions que l'on sait, une route de pénétration à l'intérieur du continent. [...] Pour quelles raisons Champlain préféra-t-il le pays du Saint-Laurent à tout autre ? » Selon Champlain cité par Groulx : « ... le pays de la nouvelle France est un nouveau monde... beau en toute perfection... »

Source : Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, (1950) tome 1, p. 33 et 34.

1.11 Une « mentalité d'assiégés » Jacques Parizeau, 28 août 2000

« Je ne crois pas qu'un petit pays doive se contenter de deux langues », me disait Jacques Parizeau à la veille du conseil national de son parti. Imaginez ce qu'il a dû penser en voyant qu'on se préoccupait d'en préserver une seule en contraignant la seconde! Michel Vastel

Monsieur aurait même pu ajouter qu'il y a quelque chose de contradictoire à débattre en même temps de souveraineté et de langue. Le premier projet est porteur d'avenir, déclenche le rêve, évoque une conquête. Le second traîne le passé, nourrit les angoisses, assiège les mentalités. Comment peut-on vouloir faire un pays quand on est encore à se demander quelle langue il parlera?

« Ah, si les Québécois se considéraient comme des Danois! » me dit encore monsieur. J'évoquais avec lui le débat sur l'enseignement de la langue seconde, relancé par le Parti libéral, et l'appel à la mobilisation en faveur de la Charte de la

langue française lancé par neuf personnalités, beaucoup de ses amis. « Certains de nos débats apparaissent un peu déviés n'est-ce pas ? » me lança-t-il, cinglant comme toujours et sans doute un peu ennuyé par mes questions.

Source : Le Soleil, 28 août 2000, p. ? « Des nouvelles de monsieur... [Jacques Parizeau] »